

Mission d'information sur l'abstention

Comme je m'y étais engagé au moment de la campagne en septembre 2020, je me suis intéressé au sujet de l'abstention qui sape peu à peu notre démocratie. En travaillant sur ce sujet, je connaissais déjà le constat implacable et difficile du désintérêt grandissant de beaucoup de nos concitoyens pour la politique.

C'est pourquoi je me suis impliqué **dans les travaux de la mission d'information qui était chargée d'étudier les ressorts de l'abstention et de faire des propositions pour y remédier**. La commission présidée par un député LR et dont la rédaction était dirigée par un député de la majorité, vient de rendre ses travaux. Le premier mot qui me vient à l'esprit est celui de déception. Certes il y a 28 propositions dont certaines sont pertinentes (double procuration, inscription automatique sur les listes électorales, expérimentation du vote par correspondance...), mais elles restent principalement d'ordre organisationnel. Elles ne suffisent pas, elles ne répondent que partiellement à l'immense défi de la confiance, de la participation et au chantier de la démocratie représentative qu'il faut ouvrir.

Experts, politologues, associations, sociétés civiles : en tout, près de 70 personnes ont été auditionnées depuis le 29 juin dernier. Au fil des auditions, de la lecture des rapports, des propositions et surtout des échanges avec vous toutes et tous notamment dans notre 5^e circonscription de Seine-Maritime, je considère que le malaise démocratique profond demande des réponses fortes qui ne peuvent pas être simplement homéopathiques.

Voici quelques propositions que je mets sur la table et qui j'espère feront leur chemin :

1. La première priorité c'est de passer par **l'éducation civique** dès l'école primaire pour sensibiliser nos enfants dès le plus jeune âge à la vie en société, au vote, pour les habituer aux prises de décisions collectives, par l'argumentation, la discussion, la recherche de consensus ou le vote. Il s'agit aussi bien sûr d'informer sur l'organisation de la démocratie et d'expliquer les enjeux des différentes élections. Comment s'étonner d'une forte abstention lorsqu'une bonne partie de nos concitoyens sont mal informés des enjeux d'une élection, des différentes propositions faites par les candidats et des différentes options qui engagent une ville, un département, une région et le pays tout entier ?
2. **Le processus de vote doit être simplifié et facilité** par tous les moyens possibles. En 2022 il n'est pas compréhensible que nous soyons contraints à voter dans une seule ville. Cela constitue des contraintes pour celles et ceux qui travaillent le week-end, s'absentent ou sont en congés au moment des élections. L'ensemble des spécialistes interrogés considère que nous devrions pouvoir voter depuis n'importe quel bureau de vote aujourd'hui sans obstacle administratif ou logistique insurmontable. Tout en facilitant largement le recours aux procurations qui devrait pouvoir s'effectuer sur internet. Pour encore plus de facilité, pourquoi ne pas permettre un vote étalé sur deux ou trois jours par exemple du vendredi ou dimanche ?

3. Il faut aussi **prendre en compte le vote blanc** comme un suffrage exprimé.
4. Il faut réfléchir à coordonner les durées des mandats électoraux (5 ans) et regrouper les élections. Elections nationales (présidentiel et législatives) au printemps, et en alternance les élections locales, départementales et régionales le même jour en automne. Cela permettrait un rythme de vote tous les 2 ans ½ et une meilleure lisibilité des enjeux électoraux.
5. Travailler sur les causes de l'abstention mérite aussi de s'interroger sur une possible **réforme et un renforcement de nos institutions**. L'abstention, et cela a été démontré au fil des travaux de cette mission, prend corps dans l'incapacité de nos institutions à incarner les réponses aux demandes des citoyennes et citoyens. Lorsque l'organisation des compétences des différentes collectivités locales ne sont pas bien connues, lorsque les corps intermédiaires (CESE, syndicats...) ne sont plus considérés et sollicités, lorsque tous les pouvoirs semblent concentrés dans les mains du Président de la République, notre démocratie est malade. Cela dissuade même toute participation populaire. C'est pourquoi il est nécessaire de revaloriser le rôle du Parlement en rendant obligatoire l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur son discours de politique générale, en limitant drastiquement aux sujets techniques les possibilités de recours aux ordonnances qui permettent au gouvernement de prendre des mesures qui relèvent normalement de la compétence du Parlement. Il faudrait même réfléchir à supprimer le 49-3 et le vote bloqué, et en facilitant la saisine du Conseil constitutionnel. Vous m'entendez souvent dire que les parlementaires sont tenus à l'écart des décisions, bien souvent ignorés et mis de côté par la majorité. Le cas de la gestion de la crise sanitaire en est un exemple frappant. Le gouvernement a prolongé à fin juillet (après les élections) les mesures sanitaires alors que nous demandions à en revoir le dispositif en février pour tenir compte de la situation sanitaire après les fêtes de fin d'année.
6. Enfin il me semblerait cohérent de **faire de la participation citoyenne le fer de lance de notre démocratie**. Demander l'avis à la population une fois tous les 5 ans à la population n'est pas suffisant pour notre démocratie moderne. Résultat, l'élection présidentielle vampirise et démonétise toutes les autres. Il faut renforcer les possibilités de consultation citoyenne au niveau local et simplifier le recours au référendum. Le référendum d'initiative partagée (RIP) tel qu'il existe aujourd'hui est largement insuffisant. J'ai par exemple en mémoire la privatisation du Groupe Aéroport de Paris (ADP). Il fallait récolter 4,7 millions de signatures pour enclencher la suite de la procédure et espérer un référendum. Cela est une machine à frustrer ! L'abaissement des seuils à 1 million de citoyen et 10% des parlementaires représentant 40% des groupes politiques serait bien plus raisonnable. De plus il faudrait pouvoir mettre en place le référendum d'initiative citoyenne (RIC) et un système de parrainage citoyen des propositions de loi déposées par les parlementaires. Nous pourrions par exemple imaginer qu'une proposition de loi obtenant 1 million de signatures citoyennes soit obligatoirement mise à l'ordre du jour, donc discutée dans l'hémicycle. Permettons la participation de tout le monde !

Voilà, en plus des 28 propositions de la commission, 6 idées que je décide de partager avec vous. Elles sont évidemment perfectibles et elles ne demandent qu'à être complétées. En tout cas je vous les soumets car c'est bien auprès de vous que je me suis engagé. Vos avis et vos commentaires seront les bienvenus. Pour traiter le sujet de l'abstention et de la démocratie, je suis convaincu qu'il faut commencer par le faire avec les citoyennes et les citoyens.